0 .

ROYAUME DU MAROC

Administration des Douanes et Impôts Indirects

Direction des Douanes du Port de Tanger-Méditerranée

المملكة المغربية

وزارة الاقتصاد والمالية

إدارة الجمارك والضرائب غير المباشرة

مديرية الجمارك ميناء طنجة - المتوسط

Tanger-Med le 24 septembre 2018

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES.

VENTE N° 19 /2018

L'ordonnateur des douanes et impôts indirects chargé de la gestion et vente des marchandises saisies ou abandonnées en douane , à Tanger-Med, porte à la connaissance du publique que dans le cadre des ventes permanentes; le service procédera le 08 ET 11 Octobre 2018 à la vente aux enchères publiques des ***TRACTEURS ROUTIERS CIRCULATION ET FERRAILLE / scooter et cyclomoteur***

La vente débutera à partir de MIDI 30 mn

Conditions de vente :

- Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente.
- La vente sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.
- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication au comptant, ou par chèque certifié.
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement.
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les lots adjugés et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à aucuns dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause. En outre, le service peut s'opposer à l'enlèvement des dites marchandises lorsqu'elles sont reconnues impropres à la consommation par la faute de l'acquéreur.

- doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée.
- Les enchérisseurs peuvent visiter les lots à céder durant les heures d'ouvertures des bureaux de douanes.
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers.
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes.

Enlèvement des marchandises :

Conformément aux dispositions de l'article 580 du Dahir formant code des Obligations et Contrat (D.O.C), l'acheteur est tenu de prendre livraison des choses vendues dans le lieu et à la date fixée par l'avis de vente.

Une fois le prix des marchandises vendues est acquitté, l'acheteur est tenu d'en prendre livraison dans les délais fixés par l'avis de vente. Aussi, l'adjudicataire a l'obligation de retirement et ce, immédiatement après la conclusion de la vente.

La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retirement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compte de la date de l'adjudication.

Folle enchère :

L e service recourra à la procédure de la folle enchère si l'adjudicataire ne remplit pas ses obligations, notamment dans le cas ou :

- l'acquéreur refuse de payer la marchandise qui lui a été adjugée ;
- l'acquéreur ne prend pas livraison de la marchandise qui lui a été adjugée dans le délai de 8 jours et ce, à compter de la date de l'adjudication.

La revente sur folle enchère résilie la première vente, entrainant ainsi les effets suivants :

- Les marchandises sont revendues sur folle enchère, selon les mêmes conditions que celles qui étaient prévues pour la vente originaire et ce, conformément aux dispositions de l'article 7 du dahir du 26 avril 1919 sur les ventes publiques des meubles ;
- Le fol enchérisseur (premier acquéreur) est tenu de régler la différence éventuelle entre le prix de l'adjudication initiale et le prix de revente sur folle enchère, si celui- ci est moindre, sans pouvoir réclamer l'excédent s'il y a lieu ;
- La caution versée est irrécupérable ; elle est définitivement acquise à l'Administration ;

- - La folle enchère entraîne la dénonciation immédiate du fol enchérisseur à tous les bureaux douaniers. Ces derniers le fichent et lui interdisent de participer aux prochaines ventes aux enchères publiques si le fol enchérisseur s'avère un élément perturbateur des opérations

Ps : la participation aux enchères, est subordonnée au dépôt par chaque enchérisseur, auprès du receveur

à la résidence, d'un chèque dûment certifié de 100.000,00 Dirhams.

لإطلاع عن شروط البيع يتم الاتصال بمكاتب الجمارك أو عبر شبكة الانترنيت بالعنوان التالي :

http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-aux-encheres-publiques

L'ordonnateur chargé de la gestion et vente des marchandises saisies ou abandonnées en douane

Tanger-Med

H.NAIM

LISTE NON DEFINITIVE

Le 11/10/2018

AFF N°	DATE	MARQUE	GENRE	MLE	CHASSIS	DATE MEC
EXPORT AFF 23762/18	27/04/2018	SCANIA	TRACTEUR ROUTIER	93640 A 40	VLUR4X000011393949	04/01/2007
	27/04/2018	SAMRO	S/R FRIGO	6825-08	VK1ST39MHPE720917	03/09/2008
DUM N° 37014Y	25/08/2016	REMORQUE A USAGE SPECIALE PEZZIRIA AMBULANTE	*	EE 513ES	SWHZM0580FH049359	
AFF 2870 IMPORT 1	06/05/2017	RMORQUE FRIGORIFIQUE	S/R FRIGO	CG 459 TK	VV1F3RAN19SN134462	2001
AFF 20278 ERXPOT	19/02/2018	SCANIA	TRACTEUR ROUTIER	82128-I-20		
		SHMITH	S/R FRIGO	3995-02		

LISTE NON DEFINITIVE scooters et cyclomoteur cadre et machine

Le 08/10/2018

RD N°	DATE	MARQUE	GENRE	CYLINDREE	CHASSIS N°	IDENTIF
488943	14/02/2018	MBK	SCOOTER	50CC	VGSA095000110927	CIRCULATION
488134	10/07/2018	SYN	SCOOTER	50CC	LXMAE101GX021565	FERRAILLE
516308		APRILIA	SCOOTER	50CC	ZD4MZL100XS002010	CIRCULATION
516140	01/02/2018	PEUGEOT	SCOOTER	50CC	VGAK1AAAA0J036449	CIRCULATION
488943	14/02/2018	PEUGEOT	SCOOTER	50CC	VGAK1AAFA00161555	CIRCULATION
465020	05/08/2018	MBK	SCOOTER	50CC	VG5SA095000035528	CIRCULATION
490639		PIAGGIO	SCOOTER	50CC	ZAPC2400000014256	CIRCULATION
490640		PIAGGIO	CYCLOMOTEUR	50CC	C7E4T11*3003*	CIRCULATION
496639	28/12/2017	PIAGGIO	SCOOTER	50CC	ZAPC0300000042297	CIRCULATION
488208	12/07/2018	PEUGEOT	SCOOTER	50CC	VGAT0570C00001968	CIRCULATION
496629	2017	PEUGEOT	CYCLOMOTEUR	50CC	9192966	CIRCULATION
488255	22/07/2018	PEUGEOT	SCOOTER	50CC		
490944	17/04/2018	VESPA	SCOOTER	50CC	ZAPC5310100003007	CIRCULATION
490515	18/06/2018	LONCIN	MOTO CROSS	50CC	L85AG150XA1005733	FERRAILLE
465034	27/07/2018	MBK	SCOOTER	50CC	VTLSA34200011827	CIRCULATION
496616	23/12/2017	SUZUKI	SCOOTER	50CC	CA14C0179377	FERRAILLE
465010	26/02/2018	PIAGGIO	SCOOTER	50CC	ZAPC3410000009000	CIRCULATION
490573	29/06/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
490710	30/05/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
488856		MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
490520	20/06/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
490669	08/06/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE

488217	20/07/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
516148	04/02/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
488096	22/02/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
490598	05/07/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
488764	16/07/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
488262	27/07/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
490573	29/06/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
516813		MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
490550		MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
465020	05/02/2018	MOTO JOUET	MOTO ELECTRIQUE	50CC	SANS	FLLE
490715	0/06/2018	MACHINE SCOOTER		50CC	SANS	FLLE
481822		MACHINE + CADRE			ZD4RLA100YS118080	FLLE